

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Système Global Harmonisé (et avec toutes les informations requises par le RPD)

Date de révision 06/13/2018

Version 1.5

SECTION 1. Identification**Identificateur de produit**

Code produit 219532

Nom du produit P

P

Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées

Utilisations identifiées Réactif pour analyses

Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétiqueSociété Millipore (Canada) Ltd | 109 Woodbine Downs Blvd. Unit 5 | Etobicoke
| Ontario M9W 6Y1 | Canada | General Inquiries: +1 800-645-5476 |
Monday to Friday, 9:00 AM to 4:00 PM Eastern Time (GMT-5)Numéro de téléphone en cas
d'urgence 800-424-9300 CHEMTREC (USA)
+1-703-527-3887 CHEMTREC (International)
24 Hours/day; 7 Days/week**SECTION 2. Identification des dangers****Classification SGH**

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1, H290

Corrosion de la peau, Catégorie 1A, H314

Voir la section 16 pour le texte complet des énoncés-H mentionnés dans cette section.

Étiquetage SGH*Pictogrammes de danger**Mention d'avertissement*

Danger

Déclarations sur les risques

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. Composition/Information sur les composants

Nature chimique Solution aqueuse de composés inorganiques.

Composants dangereux

Nom Chimique (Concentration)

No. CAS

sulphuric acid (>= 10 % - < 20 %)

7664-93-9

SECTION 4. Premiers soins

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger.

Inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

En cas de contact avec la peau@: rincez abondamment à l'eau. Retirez immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyez avec du polyéthylène glycol 400 si disponible. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Retirez les lentilles de contact.

Ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de perforation). Appeler immédiatement un médecin. Eviter les tentatives de neutralisation.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Danger de perte de la vue !

Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: irritations locales, nausée, vomissement, diarrhée. Action systémique: après absorption de très grandes quantités: baisse de la pression artérielle, collapsus, troubles du système nerveux central, spasmes, symptômes narcotiques, paralysie de la respiration, hémolyse.

Symptômes d'une intoxication aiguë au molybdène(VI): diarrhée, anémie (diminution de la concentration d'hémoglobine dans le sang), lassitude. Les doses élevées ont un effet toxique sur le foie et les reins.

Le vanadium et ses composés provoquent en général des irritations en cas de contact avec les yeux, la peau et les muqueuses ainsi que la toux et la dyspnée en cas d'inhalation. Après résorption de quantités toxiques, modification de l'hémogramme, perte de poids, troubles cardio-vasculaires.

Irritation et corrosion, Toux, Essoufflement

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produit d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inadéquats

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

Dangers particuliers relatifs à la substance ou au mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d') :
oxydes de soufre

Précautions à prendre par les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Autres informations

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou souterraines.

SECTION 6. Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Équipement de protection, voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant pour liquides, par exemple le Chemizorb® H*(Art.Nr. 101595). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

SECTION 7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Exigences concernant les aires d'entreposage et les conteneurs

Pas de récipients en métal.

Bien fermé.

Conserver de +15°C à +25°C.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

SECTION 8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limite(s) d'exposition

Composants

Base	Valeur	Valeurs-seuils	Remarques
<i>sulphuric acid (7664-93-9)</i>			
CAD AB OEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	1 mg/m ³	
	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	3 mg/m ³	
MB OEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	0.2 mg/m ³	Type d'exposition: Fraction thoracique.
CAD ON OEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	0.2 mg/m ³	Type d'exposition: Fraction thoracique.
OEL (QUE)	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	1 mg/m ³	
	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	3 mg/m ³	
CAD BC OEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	0.2 mg/m ³	Type d'exposition: Brouillard
<i>Ammonium heptamolybdate (12027-67-7)</i>			
CAD AB OEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	0.5 mg/m ³	Type d'exposition: Respirable. Exprimé sous forme de: en Mo
CAD BC OEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	0.5 mg/m ³	Type d'exposition: Respirable. Exprimé sous forme de: en Mo
MB OEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	0.5 mg/m ³	Type d'exposition: Fraction alvéolaire. Exprimé sous forme de: en Mo
CAD ON OEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	0.5 mg/m ³	Type d'exposition: Fraction alvéolaire. Exprimé sous forme de: en Mo
OEL (QUE)	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	5 mg/m ³	Exprimé sous forme de: en Mo

Mesures d'ordre technique

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé et le faire tremper dans l'eau. Protection préventive de la peau Se laver les mains et le visage après le travail.

Protection du visage/des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants é tanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Autres équipement de protection

Vêtements de protection résistants aux acides

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sé curitaire du respirateur retenu.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	liquide
Couleur	jaune pâle
Odeur	sans odeur
Seuil de l'odeur	Sans objet
pH	< 1 à 68 °F (20 °C)
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	1.14 g/cm ³ à 68 °F (20 °C)
Densité relative	Pas d'information disponible.
Solubilité dans l'eau	à 68 °F (20 °C) soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	Potentiel d'oxydation

Corrosion

Peut être corrosif pour les métaux.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

effet corrosif

Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Métaux alcalins, composés alcalins, Ammoniaque, Aldéhydes, acétonitrile, Métaux alcalino-terreux, déchets basiques, Acides, composés alcalinoterreux, Métaux, alliages de métaux, Oxydes de phosphore, phosphore, hydrures, composés halogène-halogène, dérivés oxo-halogénés, permanganates, nitrates, carbures, substances combustibles, solvant organique, acétylides, Nitriles, composés nitrés organiques, aniline, Peroxydes, picrates, nitrures, lithium siliciure, composés du fer (III), bromates, chlorates, Amines, perchlorates, hydrogène peroxyde, Oxydants forts

Conditions à éviter

Fort réchauffement

Produits incompatibles

tissus animaux/végétaux, Métaux
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Route probable d'exposition

Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode de calcul

Symptômes: En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, et danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Essoufflement, Conséquences possibles: lésion des voies respiratoires, L'inhalation peut provoquer des oedèmes des voies respiratoires.

Irritation de la peau

Mélange provoque de graves brûlures.

Irritation des yeux

Mélange provoque des lésions oculaires graves. Danger de perte de la vue !

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Risque d'aspiration

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

Cancérogénicité

IARC	Groupe 1: Cancérogène pour l'homme sulphuric acid 7664-93-9
OSHA	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des carcinogènes règlementés de l'OSHA.
NTP	Cancérogène connu. sulphuric acid 7664-93-9
ACGIH	A2 : Agent cancérogène suspecté pour les humains sulphuric acid 7664-93-9 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'humain. Ammonium heptamolybdate 12027-67-7

Autres informations

En cas d'inhalation de vapeurs: irritations aux voies respiratoires. En cas de contact avec la peau: irritations fortes. En cas de contact avec les yeux: destructions de la cornée. En cas d'ingestion: lésions aux muqueuses de la bouche, de l'oesophage et de l'estomac. Souvent il y a perforation de l'oesophage. Défaillance circulatoire possible après 1 à 2 heures. de vapeurs provoque des irritations des voies respiratoires. DL₅₀ (oral, rat): 2140 mg/kg (en cas d'utilisation d'une solution à 25 %).

Le vanadium et ses composés provoquent en général des irritations en cas de contact avec les yeux, la peau et les muqueuses ainsi que la toux et la dyspnée en cas d'inhalation. Après résorption de quantités toxiques, modification de l'hémogramme, perte de poids, troubles cardio-vasculaires.

Symptômes d'une intoxication aiguë au molybdène(VI): diarrhée, anémie (diminution de la concentration d'hémoglobine dans le sang), lassitude. Les doses élevées ont un effet toxique sur le foie et les reins.

Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: irritations locales, nausée, vomissement, diarrhée. Action systémique: après absorption de très grandes quantités: baisse de la pression artérielle, collapsus, troubles du système nerveux central, spasmes, symptômes narcotiques, paralysie de la respiration, hémolyse.

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

sulphuric acid

Mutagénéicité de la cellule germinale

Génotoxicité in vitro

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

(HSDB)

SECTION 12. Informations écologiques

Écotoxicité

Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Pas d'information disponible.

Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

Information écologique supplémentaire

Effets biologiques:

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau.

Effet nocif par modification du pH.

Danger pour l'eau potable en cas de pénétration dans le sol ou dans les eaux.

Éviter tout déversement dans l'environnement.

Composants

sulphuric acid

Toxicité pour les poissons

Essai en statique CL50 *Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin): > 16 - < 28 mg/l; 96 h

Contrôle analytique: oui(ECHA)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Essai en statique CE50 *Daphnia magna* (Puce d'eau): > 100 mg/l; 48 h

Contrôle analytique: oui

OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

Essai en statique CE50 *Desmodesmus subspicatus* (Algues vertes): > 100 mg/l; 72 h

Contrôle analytique: oui

OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

Essai en dynamique NOEC *Cyprinodon* sp. (Vairon): 0.025 mg/l; 65 d

Contrôle analytique: oui(ECHA)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Les informations présentées ne s'appliquent qu'aux matières telles qu'elles sont livrées. L'identification basée sur la ou les caractéristiques ou sur la liste peut ne pas être applicable si les matières ont été utilisées ou autrement contaminées. C'est au producteur des déchets qu'il incombe de définir la toxicité et les propriétés physiques des matières générées afin de déterminer l'identification appropriée des déchets et les méthodes de mise au rebut adéquates conformes aux réglementations applicables. Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (DOT)

No. UN	UN3316
Nom d'expédition	CHEMICAL KIT
Classe	9
Groupe d'emballage	II

Dangereux pour l'environnement --

Transport aérien (IATA)

No. UN	UN 3316
Nom d'expédition	CHEMICAL KIT
Classe	9
Groupe d'emballage	II
Dangereux pour l'environnement	--
Précautions spéciales pour les utilisateurs	non

Transport maritime (IMDG)

No. UN	UN 3316
Nom d'expédition	CHEMICAL KIT
Classe	9
Groupe d'emballage	II
Dangereux pour l'environnement	--
Précautions spéciales pour les utilisateurs	oui
No EMS	F-A S-P

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER !

SECTION 15. Informations réglementaires

Etats-Unis

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

État actuel de notification

TSCA:	Tous les composants de ce mélange font partie de l'inventaire TSCA.
DSL:	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
LCPE:	Non en conformité avec les inventaires
ENCS:	En conformité avec les inventaires
ISHL:	Non en conformité avec les inventaires
KOREA:	En conformité avec les inventaires
PHIL:	En conformité avec les inventaires
:	En conformité avec les inventaires

SECTION 16. Autres informations

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Déclarations sur les risques

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité

Prévention

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Texte complet des énoncés sur la santé dont il est fait mention aux sections 2 et 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Clé ou légende des abréviations et acronymes

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Date de révision 06/13/2018

Les présentes informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances appropriées au produit. Elles ne garantissent pas les propriétés du produit et nous déclinons toute responsabilité pour toute perte ou blessure pouvant résulter de l'utilisation de ces informations. Les utilisateurs sont tenus de réaliser leurs propres investigations afin de déterminer la pertinence de ces informations. Tous droits réservés. Millipore et la marque "M" sont des marques déposées de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne.